



**Association des parents d'élèves
Lycée Chateaubriand de Rome**

Rome, le 20 octobre 2011

A l'attention de : Monsieur le Proviseur du Lycée Chateaubriand

Objet : Position des parents sur les augmentations des frais de scolarité pour 2011/2012 et 2012/2013 présentées au CE du 6 octobre 2011

Monsieur le proviseur,

Aujourd'hui, deux ans après la présentation à l'ensemble des familles d'un projet immobilier global de réhabilitation, les représentants des parents du lycée Chateaubriand ont été mis face à un nouveau projet immobilier, un nouveau plan de financement et un nouveau calendrier, sans véritable concertation et sans garantie suffisante de la part des autorités italiennes et françaises.

En effet, l'objet du projet initial présenté à l'ensemble des familles il y a 2 ans prévoyait :

- Le regroupement par niveau d'enseignement (création de pôles maternelle, élémentaire, collège)
- La réhabilitation structurelle du site (dont les espaces de restauration), et la création d'espaces abrités,
- L'optimisation des espaces de circulation, d'enseignement y compris pour l'EPS.
- L'optimisation des espaces éducatifs et des lieux de vie pour l'ensemble des 3 sites.

L'APE vous a déjà fait part de sa préoccupation face à l'abandon d'une partie des travaux envisagés qui remet en cause ce plan initial et ses objectifs pédagogiques, et qui nécessite une fois encore de redéfinir un nouveau plan.



Association des parents d'élèves Lycée Chateaubriand de Rome

Le plan de financement initial proposé était basé sur un démarrage des travaux à l'automne 2011. Le nouveau calendrier sur lequel se basent les propositions d'augmentation a glissé de 18 mois.

Par rapport au plan de financement précédent qui prévoyait pour les parents la totalité du financement par prélèvement exceptionnel sur 15 ans, une partie du financement est maintenant proposée sous forme d'augmentation des frais de scolarité, ce qui est moins avantageux puisque définitif. D'autre part, l'agence s'était engagée à financer 20 % du projet global, il n'y a maintenant aucun accord sur la participation de l'agence aux travaux remis à plus tard.

Face à toutes ces incertitudes les parents comprennent encore moins la nécessité de prévoir aujourd'hui des augmentations de frais de scolarité liées à ce projet. Conformément aux deux courriers adressés par l'APE à Madame la Directrice de l'Agence nous vous réitérons la volonté des parents de lier ces augmentations de frais de scolarité à l'obtention des autorisations.

Nous souhaitons d'autre part que fonctionne la commission de suivi des travaux qui a été mise en place il y a deux ans. Les parents ne veulent plus que les choses se décident sans eux. Cette commission donnera l'occasion aux parents de préciser clairement les points sur lesquels ils souhaitent avoir des réponses.

L'Association des parents d'élèves vous est par avance reconnaissante de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce sujet et vous prie de croire, Monsieur le Proviseur à l'assurance de sa respectueuse considération.

Robert de Villeneuve,
Président de l'association des parents d'élèves du lycée Chateaubriand

Françoise Manssouri,
Représentante des parents à la commission travaux